



STATISTIQUES

LES INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL AU QUÉBEC EN 2015

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

19 406

En 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal. Ces infractions représentent près du tiers (30,2 %) de tous les crimes commis envers la personne.

11 207

Plus de la moitié de ces infractions concerne des voies de fait de niveau 1 (11 207). Dans une moindre mesure, nous trouvons les voies de fait de niveau 2 (2 212), les menaces (2 097) et le harcèlement criminel (2 256).

11

Parmi les crimes les plus graves, notons les homicides (11), les tentatives de meurtre (36) ainsi que les voies de fait de niveau 3 (48).

78 %

Les femmes sont les principales victimes (78 %). Par rapport aux enlèvements, elles représentent 100 % des victimes. Dans des proportions tout aussi considérables, elles sont victimes d'agressions sexuelles (97,4 %), de séquestration (96,9 %), d'intimidation (91,3 %), de voies de fait de niveau 3 (87,5 %) et de harcèlement criminel (86,3 %).

50,7 %

Un peu plus de la moitié des victimes ont moins de 40 ans, soit 50,7 %.

45,6 %

Dans 45,6 % des cas, les auteurs présumés sont les conjoints ou conjointes des victimes, tandis que 32,6 % sont les ex-conjoints ou ex-conjointes et 10,3 % sont les amis ou amies intimes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES TABLEAUX	5
MÉTHODOLOGIE.....	6
INTRODUCTION.....	8

CHAPITRE 1

SÉVÉRITÉ ET ÉVOLUTION DES INFRACTIONS	9
1.1 SÉVÉRITÉ DES INFRACTIONS	9
1.2 ÉVOLUTION DES INFRACTIONS	11

CHAPITRE 2

ANALYSE DES INFRACTIONS	12
2.1 LA VIOLENCE PHYSIQUE.....	13
2.1.1 Stabilité des homicides conjugaux.....	13
2.1.2 Plus du sixième des tentatives de meurtre survient dans un contexte conjugal.....	14
2.1.3 Près de 7 victimes sur 10 ont subi des voies de fait	14
2.1.4 Hausse des séquestrations.....	15
2.1.5 Stabilité des enlèvements	15
2.2 LA VIOLENCE SEXUELLE DANS UN CONTEXTE CONJUGAL.....	16
2.2.1 Recrudescence des agressions sexuelles	16
2.3 LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE OU ÉCONOMIQUE	17
2.3.1 Les menaces et l'intimidation	17
2.3.2 Le harcèlement criminel et les appels téléphoniques indécentes ou harcelants.....	17

CHAPITRE 3

L'ANALYSE RÉGIONALE	18
----------------------------------	-----------

CHAPITRE 4

LES VICTIMES.....	21
4.1 DES PROFILS QUI PERDURENT	21
4.2 LES JEUNES ADULTES SONT PLUS À RISQUE	24
4.3 PLUS DE 4 VICTIMES SUR 10 SONT BLESSÉES	24
4.4 LES VICTIMES SONT PLUS FRÉQUEMMENT DES CONJOINTS ET CONJOINTES	25

CHAPITRE 5

LES AUTEURS PRÉSUMÉS.....	27
5.1 PRÈS DE 8 AUTEURS PRÉSUMÉS SUR 10 SONT DES HOMMES.....	27
5.2 LES AUTEURS PRÉSUMÉS MASCULINS ÂGÉS DE 25 À 29 ANS PRÉDOMINENT	28
ANNEXE 1 – DÉFINITION DES INFRACTIONS	29
ANNEXE 2 – TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES	29
RÉFÉRENCES.....	33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Proportion (%) de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par rapport à l'ensemble des crimes contre la personne selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015p	10
Graphique 2	Évolution des taux d'infractions liés à l'ensemble des crimes contre la personne ainsi qu'aux infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2006 à 2015	11
Graphique 3	Proportion (%) des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015p	12
Graphique 4	Évolution du nombre d'homicides conjugaux et de l'ensemble des homicides perpétrés, Québec, 2006 à 2015	13
Graphique 5	Évolution du nombre d'agressions sexuelles commises dans un contexte conjugal, Québec, 2006 à 2015	16
Graphique 6	Taux régionaux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2015p	19
Graphique 7	Évolution du taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2015p	21
Graphique 8	Proportion (%) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2015p	23
Graphique 9	Répartition (%) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de la victime, Québec, 2015p	24
Graphique 10	Proportion (%) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la nature de la relation de la victime avec l'auteur présumé, Québec, 2015p.....	25
Graphique 11	Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de l'auteur présumé, Québec, 2015p.....	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre de victimes de voies de fait (niveaux 1 à 3) commises dans un contexte conjugal, Québec, 2010 à 2015	14
Tableau 2	Nombre de victimes de voies de fait (niveaux 1 à 3) commises dans un contexte conjugal selon la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2015p.....	15
Tableau 3	Répartition (%) des victimes d'agressions sexuelles commises dans un contexte conjugal selon le sexe de la victime et la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2015p.....	17
Tableau 4	Nombre d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région administrative, Québec, 2013 à 2015	18
Tableau 5	Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région administrative et la catégorie d'infractions, Québec, 2015p	20
Tableau 6	Nombre de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2014 et 2015.....	22
Tableau 7	Profil des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par catégorie d'infractions (%), Québec, 2015p.....	26
Tableau 8	Nombre d'auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2014 et 2015	27

MÉTHODOLOGIE

Source de données

Les données sur les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal publiées par le ministère de la Sécurité publique (MSP) concernent les victimes âgées de 12 ans et plus dont l'auteur présumé est le conjoint ou la conjointe, l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe, l'ami ou l'amie intime ou l'ex-ami ou l'ex-amie intime de la victime. Aux fins de cette analyse, nous considérons les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements, les séquestrations, le harcèlement criminel, les menaces, les appels téléphoniques indécents ou harcelants ainsi que l'intimidation¹.

Quant à la provenance des données, elles sont issues du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2) auquel les corps de police participent, contribuant par le fait même à enrichir cette banque de données. Selon les règles du Programme DUC 2.2, sauf exception, une infraction contre la personne est enregistrée pour chaque victime lors d'un événement criminel. Si une même victime subit plus d'une infraction lors du même événement, seule l'infraction la plus grave est prise en compte.

L'extraction des données de la criminalité de 2015 a été complétée au 1^{er} mars 2016 afin de permettre aux corps de police de compléter leurs enregistrements. À ce moment, les données compilées de l'année 2014 sont actualisées et deviennent définitives.

Analyse des données

Cette collecte d'informations sur les événements criminels, par l'entremise du Programme DUC 2.2, rassemble des données sur les caractéristiques des victimes et des auteurs présumés, la nature des liens entre les victimes et les auteurs présumés, le lieu où est survenu l'événement, la présence d'une arme, la gravité des blessures, etc. Ces données sont ensuite analysées afin d'établir un portrait statistique général des infractions sexuelles au Québec. La plupart des données présentées sont appuyées par un tableau ou un graphique.

Pour les calculs (somme, taux, variation, etc.), nous utilisons la valeur réelle qui peut s'étendre jusqu'à 15 chiffres après la virgule et non pas la valeur affichée dans les tableaux et les graphiques qui est limitée à 1 chiffre après la virgule. Calculer à partir de la valeur réelle assure l'exactitude optimale des résultats, particulièrement avec des nombres comportant des décimales.

Taux d'infractions par 100 000 habitants

L'analyse des taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions, que ce soit entre des années, entre des territoires ou entre des groupes de la population (sexe ou âge). Le taux d'infractions est calculé de la façon suivante : nombre d'infractions/population visée multiplié par 100 000. Il est à noter que nous ne prenons en considération que la population du Québec pour les besoins de cette étude, soit 7 219 438 habitants*.

*Institut de la statistique du Québec (2016). Population et structure par âge et sexe. [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html> (Page consultée le 1^{er} mars 2016).

1. Tableau A. Description des infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal selon le type de violence employée, p. 29.

Le phénomène de la violence conjugale

Pour analyser le phénomène complexe de la violence conjugale, il est primordial de bien le définir. Dans ce but, est ici retenue la définition adoptée par le gouvernement du Québec dans son Plan d'action gouvernemental 2012-2017 pour contrer la violence conjugale (2012) :

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra-conjugale ou amoureuse, à tous les âges de la vie (p. 1).

Le chiffre noir de la violence conjugale

Selon l'Enquête sociale générale (ESG) réalisée par Statistique Canada en 2015 auprès de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, 159 804 personnes résidant du Québec déclarent avoir subi de la violence conjugale au cours des 5 dernières années. À cet égard, Statistique Canada révèle que le Québec enregistre un taux de violence conjugale autodéclarée de 3,5 %, ce qui est légèrement inférieur aux infractions déclarées à l'ensemble des services de police des provinces canadiennes qui présentent un taux de 3,9 %.

Qui plus est, la violence conjugale figure parmi les crimes les plus difficiles à dénoncer aux autorités policières en raison du type de relation qui unit la victime à son agresseur. Ainsi, une victime qui vit une situation de dépendance par rapport à son agresseur aura davantage de difficulté à dénoncer la violence qu'elle subit (Thomassin, 2000).

Pour toutes ces raisons, les données dont nous disposons pour réaliser notre analyse ne présentent qu'un portrait partiel de la problématique de la violence conjugale.

INTRODUCTION

La violence conjugale est un phénomène social complexe et multifactoriel dont l'ampleur ainsi que les conséquences économiques, sociales et humaines sont considérables pour la collectivité québécoise. Depuis 2010, 115 420 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont été signalées aux autorités policières et 74 d'entre elles concernent des homicides. Malgré les campagnes de sensibilisation faites auprès de la population, la judiciarisation des auteurs présumés depuis 1986 et la mise en place de divers programmes pour aider les victimes et les agresseurs, la violence conjugale demeure préoccupante.

L'analyse des statistiques annuelles sur les infractions criminelles contre la personne commises dans un contexte conjugal s'avère un outil utile pour accroître les connaissances sur cette problématique qui perdure au Québec. Entre autres, elle contribue à apporter un éclairage sur les différents types d'infractions liés à la violence conjugale, à dresser les caractéristiques des auteurs présumés et des victimes, à établir un portrait régional et à étudier son évolution dans le temps.

Diffusées annuellement par le MSP, ces statistiques répondent à l'un des engagements du Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale (Gouvernement du Québec, 2012). Elles s'adressent donc à toute personne intéressée par cette forme de violence, car elle concerne notre société.

Dans le premier chapitre de ce document sont présentées les statistiques concernant la sévérité ainsi que l'évolution des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal sous différents angles. Dans le deuxième, nous dressons une analyse étayée des différentes infractions liées à la violence conjugale. Dans le troisième, nous analysons les régions administratives où cette forme de criminalité sévit davantage. Enfin, les profils généraux des victimes et des auteurs présumés sont présentés aux quatrième et cinquième chapitres.

Au fil des pages, de courts encadrés informatifs sur des sujets liés aux infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal sont également présentés. Deux annexes achèvent le rapport. La première définit les différents types d'infractions analysés et la seconde contient quelques tableaux complémentaires.

CHAPITRE 1

SÉVÉRITÉ ET ÉVOLUTION DES INFRACTIONS

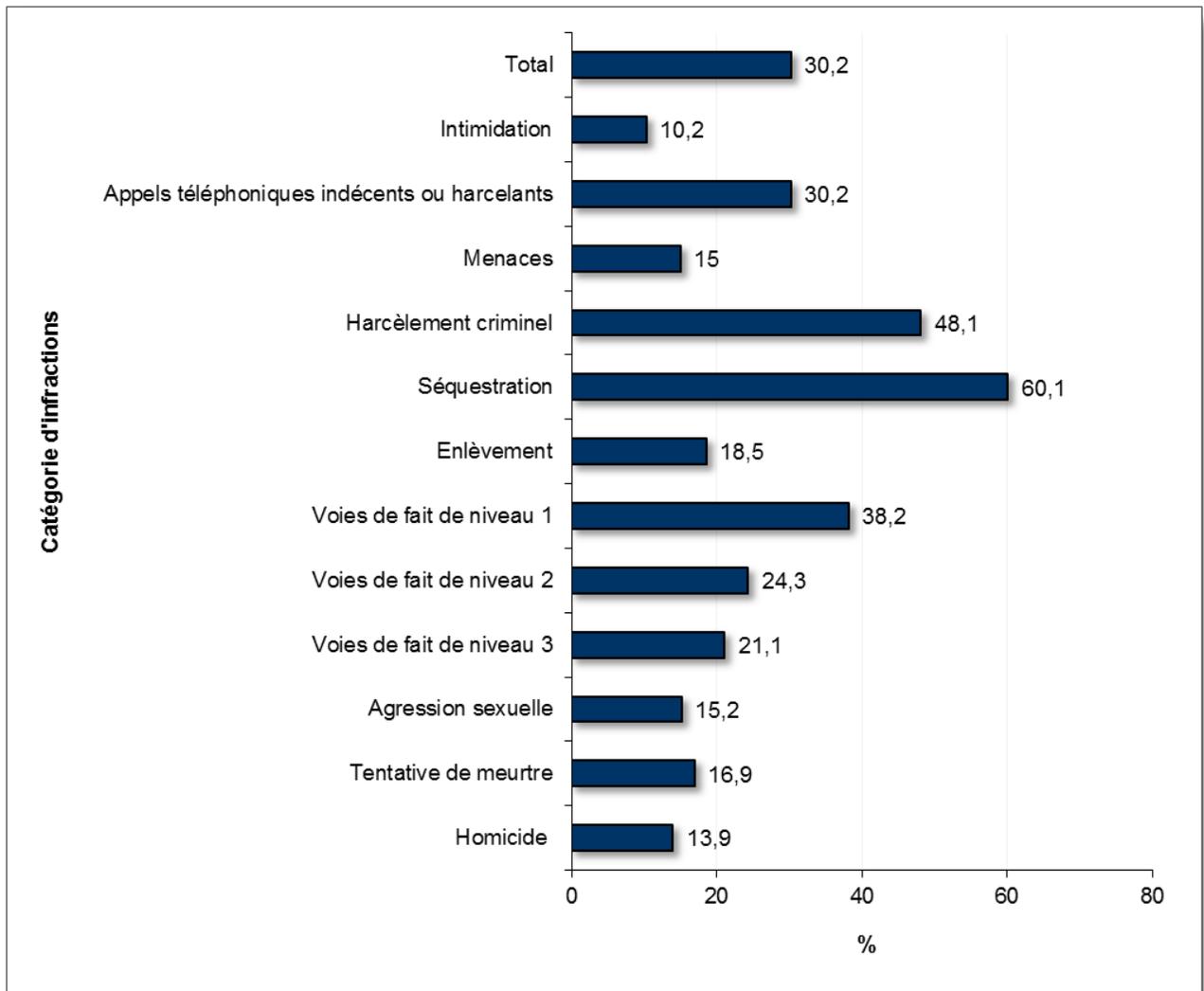
1.1 SÉVÉRITÉ DES INFRACTIONS

En 2015, les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont fait 19 406 victimes comparativement à 18 840 en 2014. De ce nombre, 8 207 ont souffert de blessures physiques et, parmi elles, 163 ont été blessées grièvement. Rappelons qu'une infraction contre la personne est enregistrée pour chaque victime lors d'un événement criminel. Par conséquent, le nombre d'infractions correspond au nombre de victimes². En 2015, les données font état de 11 personnes assassinées dans un contexte conjugal, soit 8 femmes et 3 hommes. Il s'agit du même nombre qu'en 2014.

Toutes les victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal représentent près du tiers (30,2 %) de l'ensemble des victimes de tous les crimes commis envers la personne (64 205) (graphique 1). C'est d'ailleurs lorsqu'il est question du contexte conjugal que nous repérons une proportion supérieure de victimes de séquestration (60,1 %). Il en va de même pour les victimes de harcèlement criminel (2 256) dans un contexte conjugal, qui représentent près de la moitié (48,1 %) de toutes les victimes de harcèlement criminel (4 689) au Québec. Quant aux voies de fait de niveau 1, on relève que près de 4 personnes sur 10 (38,2 %) en ont été victimes dans un contexte conjugal.

2. Prenez note que certaines infractions peuvent ne comporter aucune victime. Il est donc possible que le nombre de victimes diffère du nombre d'infractions pour ce qui est de l'ensemble des infractions contre la personne comme c'est le cas pour les délits liés au harcèlement criminel.

Graphique 1 Proportion (%) de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par rapport à l'ensemble des crimes contre la personne selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015p



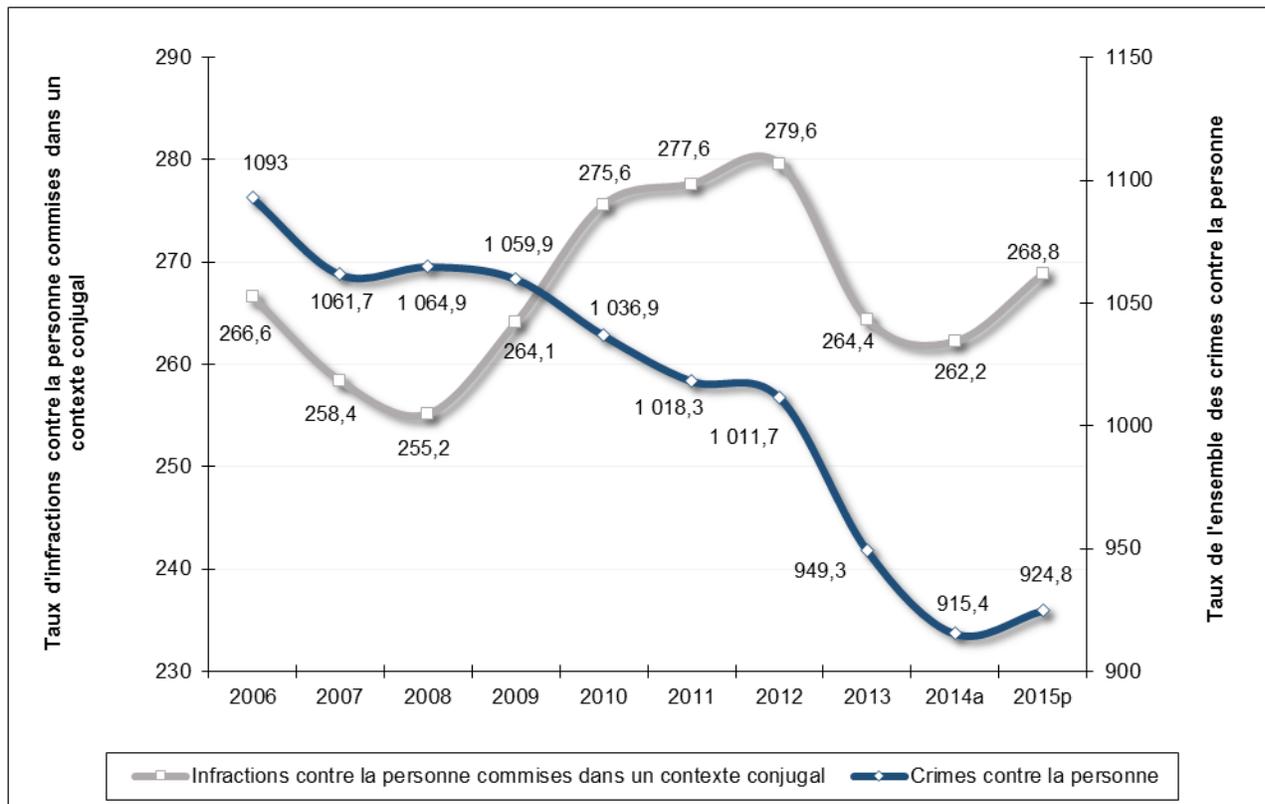
a : Données actualisées p : Données provisoires
 Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

1.2 ÉVOLUTION DES INFRACTIONS

En 2015, nous assistons à une hausse de 2,5 % du taux d'infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal. Cet accroissement fait écho à la hausse de 1 % du taux de l'ensemble des crimes contre la personne enregistrée durant la dernière année.

En dépit de cette récente recrudescence, aucune tendance nette ne se dégage de l'évolution des infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal qui est plutôt marquée par de nombreuses fluctuations observées durant les 10 dernières années. À l'opposé, une tendance à la baisse plus précise se dessine pour l'ensemble des crimes contre la personne, puisque le taux est en décroissance régulière depuis 2006, et ce, malgré la légère augmentation notée durant la dernière année.

Graphique 2 Évolution des taux d'infractions liés à l'ensemble des crimes contre la personne ainsi qu'aux infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2006 à 2015



a : Données actualisées p : Données provisoires
 Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

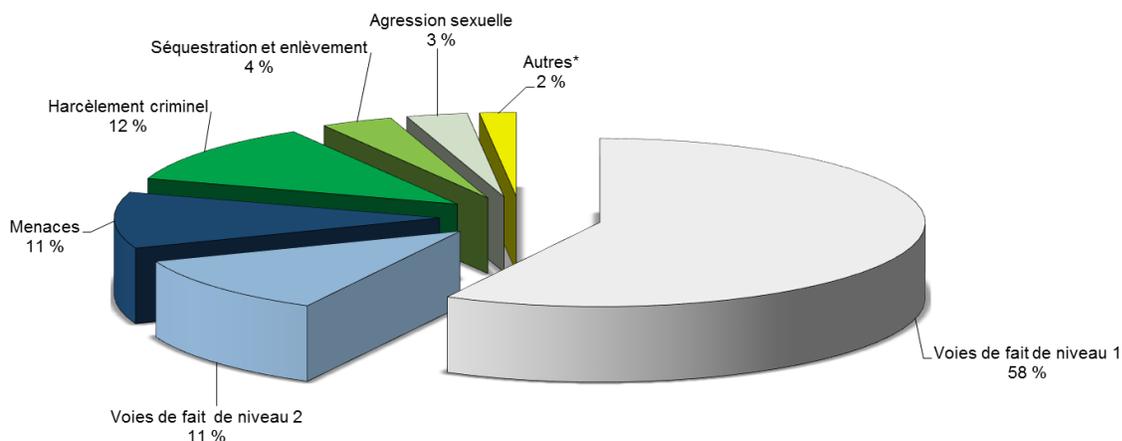
CHAPITRE 2

ANALYSE DES INFRACTIONS

Comme il est possible de le constater au graphique 3, plus de la moitié des infractions perpétrées dans un contexte conjugal concerne des voies de fait de niveau 1 (11 207). Dans des proportions moindres, nous trouvons le harcèlement criminel (2 256), les voies de fait de niveau 2 (2 212) et les menaces (2 097).

Dans les sections suivantes, nous vous proposons une analyse approfondie de chacune des infractions contre la personne pouvant être perpétrée dans un contexte conjugal selon la forme de violence à laquelle elle se rattache, soit la violence physique, sexuelle et psychologique ou économique.

Graphique 3 Proportion (%) des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015p



* Comprend les infractions liées à l'homicide, la tentative de meurtre, les voies de fait de niveau 3, les appels téléphoniques indécents ou harcelants et l'intimidation.

p : Données provisoires

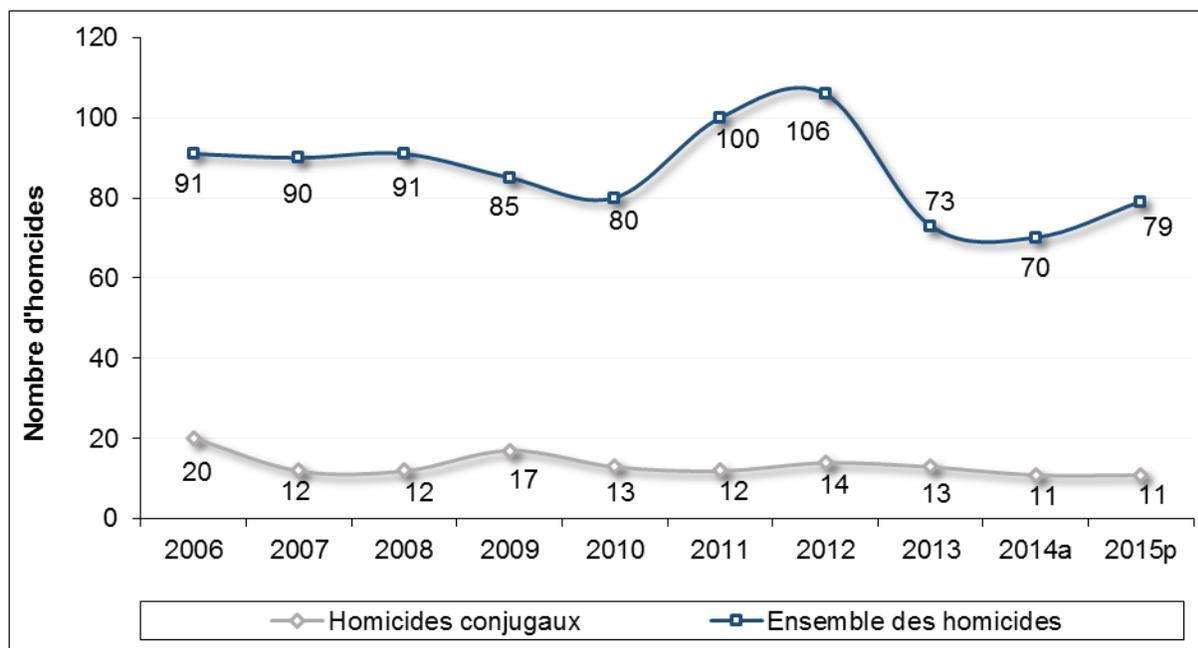
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

2.1 LA VIOLENCE PHYSIQUE

2.1.1 Stabilité des homicides conjugaux

En 2015, 11 personnes ont perdu la vie dans un contexte conjugal, soit le même nombre qu'en 2014. En lien avec ce constat, nous relevons que le taux d'homicides conjugaux est stable depuis 2007³. À l'inverse, pour la première fois depuis 2012, un accroissement de 12,9 % de l'ensemble des homicides commis au Québec a été enregistré en 2015 (79) comparativement à 2014 (70).

Graphique 4 Évolution du nombre d'homicides conjugaux et de l'ensemble des homicides perpétrés, Québec, 2006 à 2015



a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

En rupture avec les années précédentes où les femmes représentaient la quasi-totalité des victimes, 3 hommes (27,3 %) ainsi que 8 femmes (72,7 %) ont été victimes d'homicides conjugaux en 2015. Dans la majorité des cas, les auteurs présumés ont tué leur victime en la poignardant à l'aide d'un couteau (4) ou en employant leur force physique (3). Parmi ces 11 victimes, précisons que 7 ont été tuées par leur conjoint (63,6 %). Également, nous relevons que 18,2 % des victimes ont été assassinées par leur ami intime et une proportion identique par un ancien partenaire amoureux (1 ex-conjoint et 1 ex-ami intime).

3. Tableau B. Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie, Québec, 2006 à 2015, p. 30.

2.1.2 Plus du sixième des tentatives de meurtre survient dans un contexte conjugal

En 2015, plus du sixième (16,9 %) des tentatives de meurtre commis dans l'ensemble du Québec est survenu dans un contexte conjugal. Les femmes constituaient la principale cible des tentatives de meurtre dans un contexte conjugal (80,6 %). Par ailleurs, 37,5 % des auteurs présumés emploient leur force physique et 34,4 % utilisent un couteau pour tenter de tuer leur victime. Il est à noter que, parmi les 36 victimes, 37,5 % (12) ont été blessées grièvement.

2.1.3 Près de 7 victimes sur 10 ont subi des voies de fait

Près de 7 victimes sur 10 (69,4 %) ont subi des voies de fait de niveaux 1 à 3 dans un contexte conjugal en 2015. Ces statistiques démontrent que la violence physique est le délit le plus signalé aux corps de police. Depuis les 2 dernières années, nous remarquons une augmentation du nombre de victimes de voies de fait (niveaux 1 à 3). En effet, ce dernier s'est accentué de 1,4 % en 2014 et de 3,5 % en 2015. En dépit de cette hausse, la gravité de la violence employée pour ce type d'infractions a diminué en 2015. Entre autres, nous relevons une réduction de 14,3 % du nombre des voies de fait de niveau 3 ainsi qu'une diminution de 3 % des voies de fait de niveau 2.

Tableau 1 Nombre de victimes de voies de fait (niveaux 1 à 3) commises dans un contexte conjugal, Québec, 2010 à 2015

Catégorie d'infractions	Nombre					
	2010	2011	2012	2013	2014 ^a	2015 ^p
Voies de fait de niveau 3	37	44	49	45	56	48
Voies de fait de niveau 2	2 371	2 288	2 283	2 172	2 281	2 212
Voies de fait de niveau 1	10 647	10 681	10 979	10 614	10 670	11 207
Total	13 055	13 013	13 311	12 831	13 007	13 467

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

Dans un peu plus de la moitié des cas, la violence physique employée à l'endroit de la victime occasionne des blessures (53,9 %). Parmi les 7 254 victimes, 1 % (130) d'entre elles ont été blessées grièvement. Notamment, nous relevons que 4 913 auteurs présumés ont utilisé leur force physique, 186 se sont servis d'un objet contondant, 126, d'un couteau et 6, d'une arme à feu pour blesser leur victime.

Dans plus de la moitié des cas (56,8 %), les voies de fait sont commises par un conjoint ou une conjointe, alors que près du quart (23,5 %) sont plutôt perpétrées par un ex-conjoint ou une ex-conjointe. Pour ce qui des relations intimes, nous relevons que 1 575 (11,7 %) victimes ont subi des voies de fait (niveaux 1 à 3) de la part de leur ami ou amie intime, alors que 1 074 (8 %) victimes en ont subi de la part de leur ex-ami ou ex-amie intime. Pour toutes ces raisons, il apparaît donc que les personnes qui vivent une relation amoureuse avec l'auteur présumé sont les principales victimes de voies de fait (niveaux 1 à 3) dans une proportion de 68,5 %. Quant aux anciens partenaires amoureux, ils représentent 31,5 % des auteurs présumés de voies de fait.

Tableau 2 Nombre de victimes de voies de fait (niveaux 1 à 3) commises dans un contexte conjugal selon la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2015p

Catégorie d'infractions	Relation avec l'auteur présumé			
	Conjoint ou conjointe	Ex-conjoint ou ex-conjointe	Ami ou amie intime	Ex-ami ou ex-amie intime
Voies de fait de niveau 3	25	8	7	8
Voies de fait de niveau 2	1 247	483	250	232
Voies de fait de niveau 1	6 382	2 673	1318	834
Total	7 654	3 164	1 575	1 074

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

2.1.4 Hausse des séquestrations

Selon les données recueillies, les séquestrations commises dans un contexte conjugal représentent 60,1 % (680) de toutes celles perpétrées au Québec en 2015 (1 132). Une hausse remarquable de 63,9 % de cette catégorie d'infractions est observée depuis les 10 dernières années (415 en 2006).

Conformément aux statistiques recueillies, 96,9 % (659) des victimes de séquestration sont des femmes, comparativement à 3,1 % pour les hommes (21). Pour ce qui est de la relation entre la victime et l'auteur présumé, 65,3 % des victimes ont été séquestrées par leur partenaire actuel (conjoint ou conjointe et ami ou amie intime), alors que 34,7 % ont été gardées en captivité par leur ancien partenaire (ex-conjoint ou ex-conjointe et ex-ami ou ex-amie intime). Notons que 70 % des auteurs présumés ont utilisé leur force physique pour séquestrer leur victime et que 56,5 % (361) des victimes ont été blessées physiquement. Les femmes de 18 à 24 ans (32,5 %) font partie du groupe le plus à risque d'être séquestré dans un contexte conjugal.

2.1.5 Stabilité des enlèvements

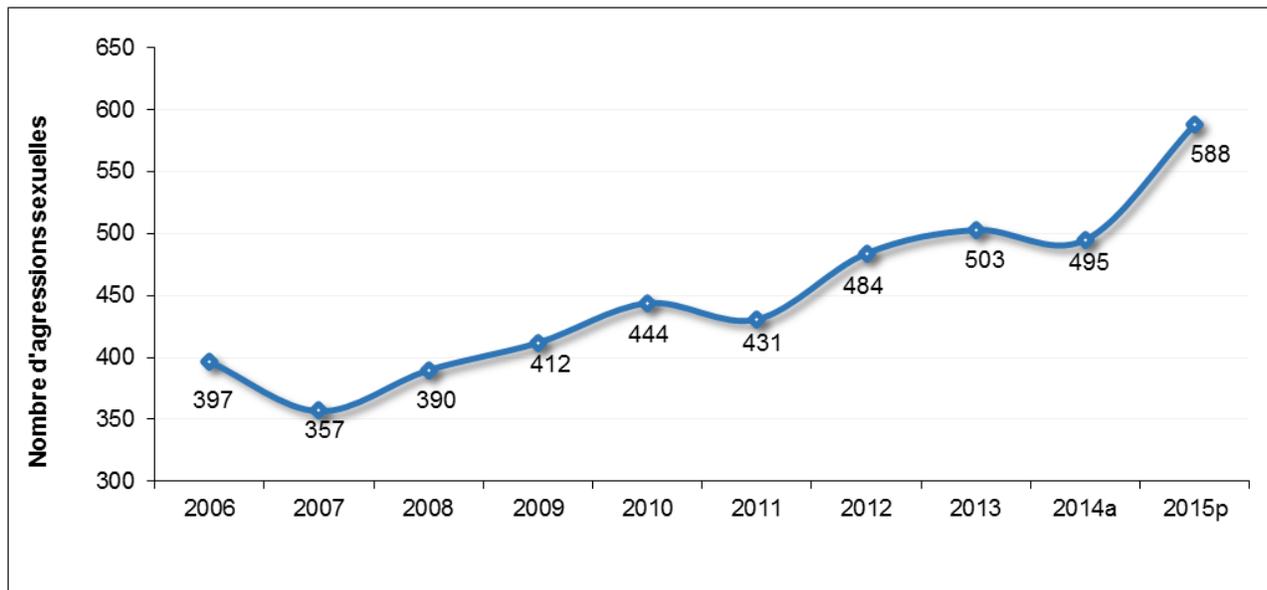
Pour une troisième année consécutive, les femmes sont les seules victimes d'enlèvement (100 %) dans un contexte conjugal. Dans 60 % des cas, la victime a été blessée par l'auteur présumé. Toutefois, nous observons une stabilité du nombre d'enlèvements dans un contexte conjugal, celui-ci demeurant inchangé par rapport à 2014 (15). La séparation peut devenir une situation à risque d'enlèvement. En effet, 60 % des victimes ont été enlevées par un ancien partenaire amoureux (6 ex-conjoints et 3 ex-amis intimes). Soulignons que 60 % (9) des victimes d'enlèvement dans un contexte conjugal ont également subi des blessures.

2.2 LA VIOLENCE SEXUELLE DANS UN CONTEXTE CONJUGAL

2.2.1 Recrudescence des agressions sexuelles

Que ce soit dans un contexte conjugal ou non, nous assistons à une augmentation des infractions liées aux agressions sexuelles durant la dernière année. À cet égard, l'ensemble des agressions sexuelles (3 870) a connu une hausse de 9,3 % (+ 328), alors que les agressions sexuelles dans un contexte conjugal (588) se sont accrues de 18,8 % (+ 93). Bien que les agressions sexuelles ne constituent que 3 % de l'ensemble des infractions commises dans un contexte conjugal, elles correspondent à près du sixième (15,2 %) de l'ensemble des agressions sexuelles.

Graphique 5 Évolution du nombre d'agressions sexuelles commises dans un contexte conjugal, Québec, 2006 à 2015



a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Dans une large proportion de 97,2 %, les victimes d'agressions sexuelles dans un contexte conjugal sont des femmes. Quant aux hommes, ils représentent 2,8 % des victimes. Comme il est démontré au tableau 3, les femmes sont agressées sexuellement autant par leur ex-conjointe ou ex-conjoint (28,4 %) que par leur conjointe ou conjoint (28,1 %). Pour leur part, les hommes sont plutôt agressés sexuellement par leur conjoint ou conjointe (40 %) dans de plus fortes proportions. Il est à noter que les hommes ont été agressés sexuellement par un auteur présumé masculin dans 55,6 %. Les femmes, quant à elles, sont majoritairement agressées sexuellement par un auteur présumé de sexe masculin (99,2 %).

Tableau 3 Répartition (%) des victimes d'agressions sexuelles commises dans un contexte conjugal selon le sexe de la victime et la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2015p

Sexe de la victime	Relation avec l'auteur présumé			
	Conjointe ou conjoint	Ex-conjointe ou ex-conjoint	Amie ou ami intime	Ex-amie ou ex-ami intime
Femme	28,1 % (161)	28,4 % (163)	25,3 % (145)	18,2 % (104)
Homme	40 % (6)	26,7 % (4)	26,7 % (4)	6,7 % (1)
Total	28,4 % (167)	28,4 % (167)	25,3 % (149)	17,9 % (105)

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Les jeunes filles âgées de 12 à 17 ans sont particulièrement touchées par ce type d'agressions dans un contexte conjugal (170). Notamment, on relève que 44,3 % d'entre elles ont été agressées sexuellement par leur ami ou amie intime et 29,3 % par leur ex-ami ou ex-amie intime. Quant aux auteurs présumés, ils sont de sexe masculin dans 98 % des cas.

2.3 LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE OU ÉCONOMIQUE

2.3.1 Les menaces et l'intimidation

Depuis 2012, une baisse progressive est enregistrée pour ce qui est de la profération de menaces dans un contexte conjugal. Par rapport à 2014 (2 270), on remarque une légère diminution de 7,6 % du nombre d'infractions liées à ce délit en 2015 (2 097). Quant à l'intimidation, nous relevons une importante fluctuation de ce genre d'infraction depuis le début de la saisie de l'information par les corps de police en 2008. Néanmoins, on note une légère hausse de 2,2 % par rapport à 2014, puisque le nombre d'infractions est passé de 90 à 92. Ces deux types d'infractions sont plus fréquemment perpétrés par les ex-conjoints ou ex-conjointes des victimes. Notamment, nous relevons que 54,1 % des menaces dans un contexte conjugal sont formulées par un ex-conjoint ou une ex-conjointe. Il en va de même pour les cas d'intimidation, 56,5 % des auteurs présumés étant des ex-conjoints ou ex-conjointes.

2.3.2 Le harcèlement criminel et les appels téléphoniques indécents ou harcelants

Les appels téléphoniques indécents ou harcelants poursuivent leur tendance à la baisse, soit une diminution de 62 % de 2009 (432) à 2015 (164). Dans une proportion de 73,2 %, les ex-conjoints ou ex-conjointes sont les principaux auteurs présumés. Par rapport au harcèlement criminel enregistré en 2015 (2 256), une augmentation de 5,1 % est relevée depuis 2014 (2 147). Le harcèlement criminel dans un contexte conjugal représente 48,1 % (2 256) de tous les cas de harcèlement criminel commis au Québec (4 816) en 2015. Les données révèlent que 66,7 % de ces infractions sont commises par un ex-conjoint ou une ex-conjointe de la victime.

CHAPITRE 3

L'ANALYSE RÉGIONALE

En 2015, la plupart des régions administratives du Québec affichent une augmentation de 3 % du nombre d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal comparativement à 2014, où une légère baisse de 0,2 % avait été remarquée (Tableau 4). Par rapport au taux d'infractions enregistré pour l'ensemble de la province (268,8), 7 régions présentent des taux supérieurs à cette moyenne⁴. Dans l'ordre, on trouve la Côte-Nord (590,2), l'Abitibi-Témiscamingue (409,3), l'Outaouais (351,8), Laval (332,5), les Laurentides (311,2), Lanaudière (299,5) et Montréal (274) (Graphique 6).

Tableau 4 Nombre d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région administrative, Québec, 2013 à 2015

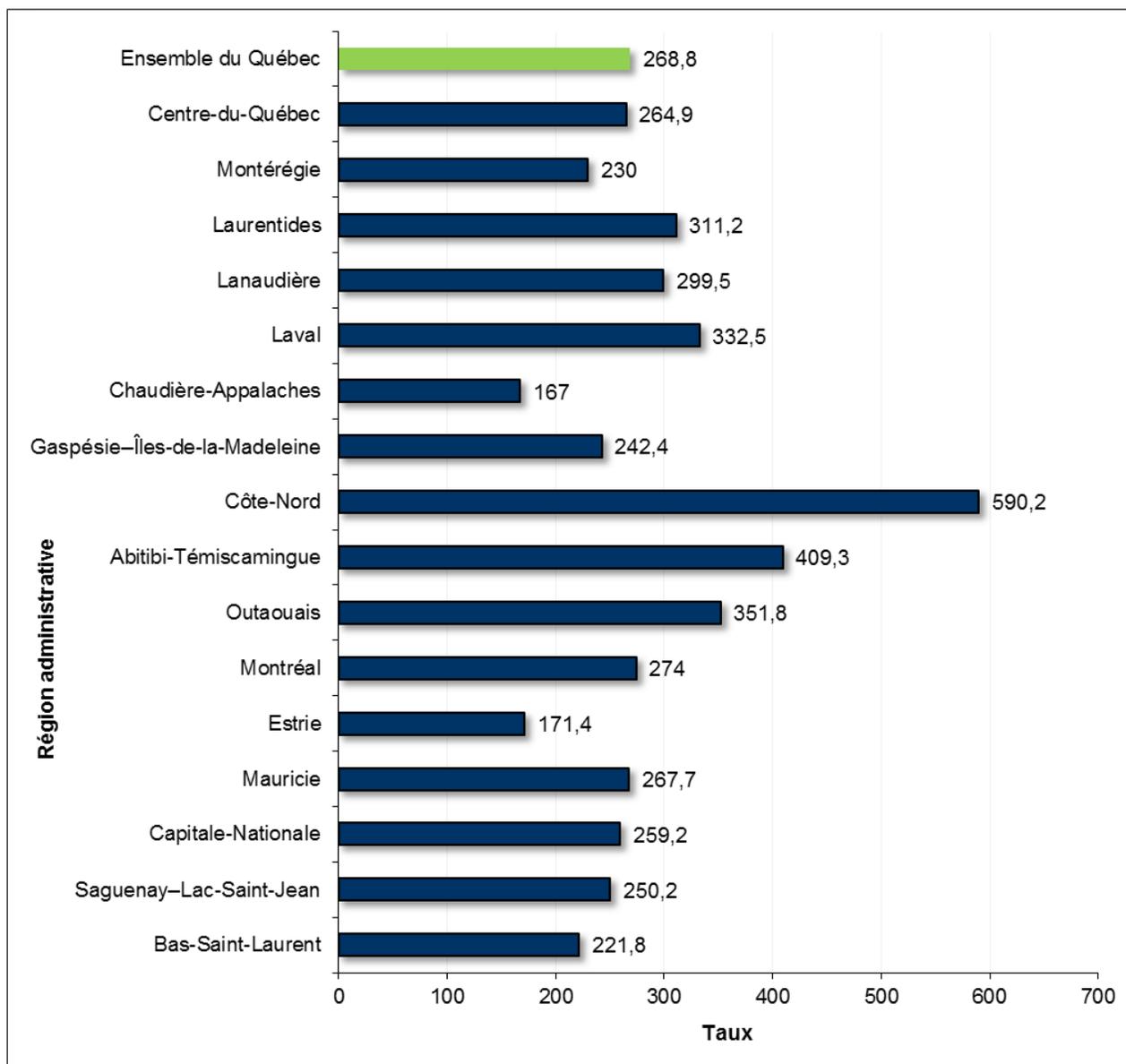
Région administrative	2013	2014a	2015p	Variation 2013-2014 (%)	Variation 2014-2015 (%)
Bas-Saint-Laurent	403	388	394	-3,7	1,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	576	581	612	0,9	5,3
Capitale-Nationale	1 488	1 457	1 691	-2,1	16,1
Mauricie	591	644	639	9	-0,8
Estrie	544	466	484	-14,3	3,9
Montréal	4 952	4 751	4 806	-4,1	1,2
Outaouais	1 085	1 172	1 172	8	0
Abitibi-Témiscamingue	464	534	524	15,1	-1,9
Côte-Nord	392	441	483	12,5	9,5
Nord-du-Québec	47	45	82	-4,3	82,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	225	202	201	-10,2	-0,5
Chaudière-Appalaches	619	592	613	-4,4	3,5
Laval	1 138	1 330	1 225	16,9	-7,9
Lanaudière	1 304	1 202	1 285	-7,8	6,9
Laurentides	1 550	1 558	1 608	0,5	3,2
Montérégie	2 944	2 948	3 030	0,1	2,8
Centre-du-Québec	551	529	557	-4	5,3
Ensemble du Québec	18 873	18 840	19 406	-0,2	3

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

4. Les statistiques pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données de certains corps de police autochtones. Cette région sera donc exclue de notre analyse régionale.

Graphique 6 Taux régionaux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2015p



*Les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données de certains corps de police autochtones.

p : Données provisoires.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

En 2015, la Côte-Nord est la région qui a connu le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal le plus élevé. Quant au plus fort taux d'homicides ou de tentatives de meurtre dans un contexte conjugal, il est enregistré en Abitibi-Témiscamingue (3,9), où 1 homicide et 5 tentatives de meurtre ont eu lieu. Pour ce qui est des agressions sexuelles, les taux les plus élevés sont enregistrés dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (18,1) et du Bas-Saint-Laurent (13,5).

Les taux les plus bas se trouvent dans la Chaudière-Appalaches (167), en Estrie (171,4) et au Bas-Saint-Laurent (221,8). Bien que l'Estrie possède l'un des taux d'infractions les plus faibles, elle a tout de même connu une hausse de 3,4 % de son taux d'infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal comparativement à 2014 (165,7).

La Côte-Nord (590,2), l'Abitibi-Témiscamingue (409,3) et l'Outaouais (351,8) possèdent les plus forts taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et affichent également des taux élevés d'homicides ou de tentatives de meurtre (respectivement 1,2, 3,9 et 0,9) ainsi que de voies de fait (respectivement 394,7, 272,6 et 256,4).

Tableau 5 Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région administrative et la catégorie d'infractions, Québec, 2015p

Région administrative	Homicide ou tentative de meurtre	Agression sexuelle	Voies de fait (niveaux 1 à 3)	Enlèvement ou séquestration	Harcèlement criminel	Menaces	Autres crimes avec violence	Total
Bas-Saint-Laurent	0	13,5	132,9	11,3	41,1	17,5	5,6	221,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,4	11,9	134,5	13,9	52,3	31,1	6,1	250,2
Capitale-Nationale	0,6	9,8	171,7	2,5	40,3	31,4	2,9	259,2
Mauricie	0,8	8,8	190,6	10,9	31,4	23,9	1,3	267,7
Estrie	0,7	6	103,8	4,2	29	24,1	3,5	171,4
Montréal	0,8	7,4	200	11,1	27,4	24,7	2,6	274
Outaouais	0,9	7,5	256,4	12,6	36,3	35,1	3	351,8
Abitibi-Témiscamingue	3,9	7,8	272,6	23,4	54,7	40,6	6,2	409,3
Côte-Nord	1,2	8,6	394,7	40,3	78,2	61,1	6,1	590,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	18,1	131,4	13,3	39,8	35	4,8	242,4
Chaudière-Appalaches	0	5,2	107,1	6,5	24	20,2	4,1	167
Laval	0,5	5,4	261,1	9,5	18,5	37,2	0,3	332,5
Lanaudière	0	12,1	213,5	12,4	29,4	26,6	5,6	299,5
Laurentides	0,4	7,4	211,7	9,7	38,5	38,5	5	311,2
Montréal	0,7	7,1	158,5	7	24,1	28,9	3,6	230
Centre-du-Québec	0	9	180,7	8,1	28,1	33,8	5,2	264,9
Ensemble du Québec	0,7	8,1	186,5	9,6	31,2	29	3,5	268,8

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

CHAPITRE 4

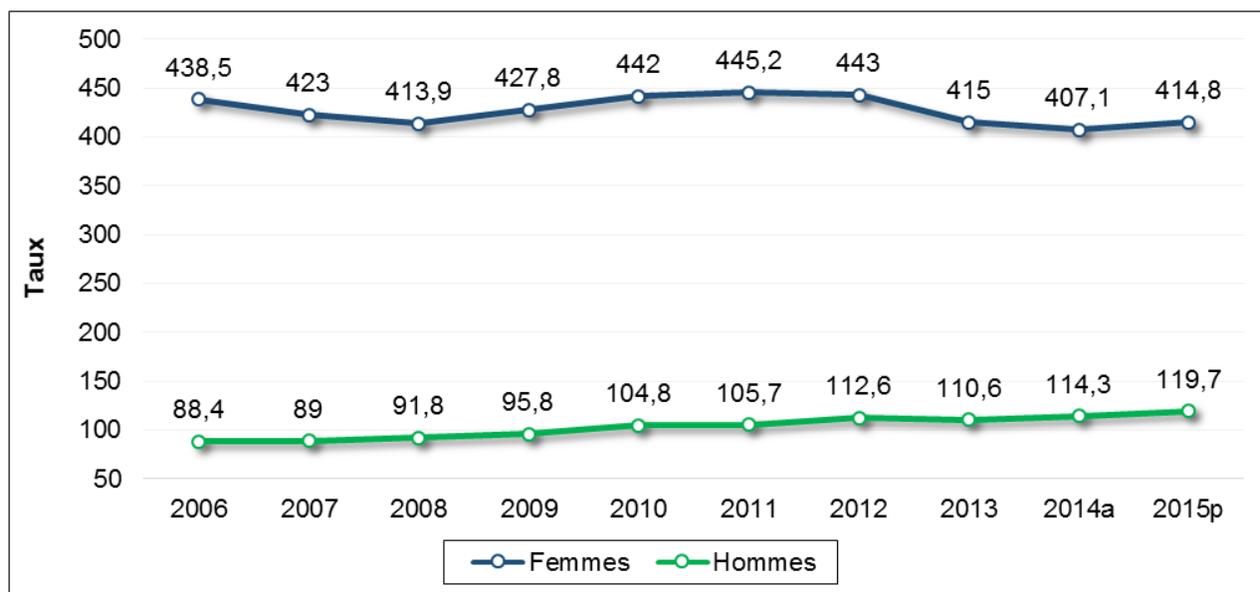
LES VICTIMES

4.1 DES PROFILS QUI PERDURENT

En dépit de la légère hausse du nombre d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2015, le portrait général des victimes change peu au fil des ans : les femmes demeurent les principales victimes, peu importe la catégorie d'infractions. En 2015, 76,2 % des victimes sont des femmes et 23,8 %, des hommes. Durant la dernière année, le nombre de femmes victimes a connu une augmentation de 2,4 %, tandis que le nombre d'hommes victimes a connu une hausse de 5,3 %. Ce constat fait écho à l'accroissement du nombre d'infractions perpétrées dans un contexte conjugal en 2015.

Pendant que le nombre de victimes de sexe féminin fluctue au fil des ans, une tendance plus précise se dégage quant aux victimes de sexe masculin. En effet, le nombre de victimes masculines n'a cessé d'augmenter durant la dernière décennie, et ce, en dépit d'une légère régression de 1,8 % en 2013. Soulignons que le nombre de victimes masculines dans un contexte conjugal a fait un bond remarquable de 35,4 % de 2006 à 2015.

Graphique 7 Évolution du taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2015p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Les données démontrent une hausse de 20 % du nombre de victimes de tentative de meurtre dans un contexte conjugal, passant de 30 en 2014 à 36 en 2015. Non loin derrière, les agressions sexuelles ont connu un accroissement de 18,8 %, passant de 495 en 2014 à 588 en 2015. En revanche, on enregistre une diminution de 14,3 % du nombre de voies de fait de niveau 3, passant de 56 en 2014 à 48 en 2015.

Tableau 6 Nombre de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2014 et 2015

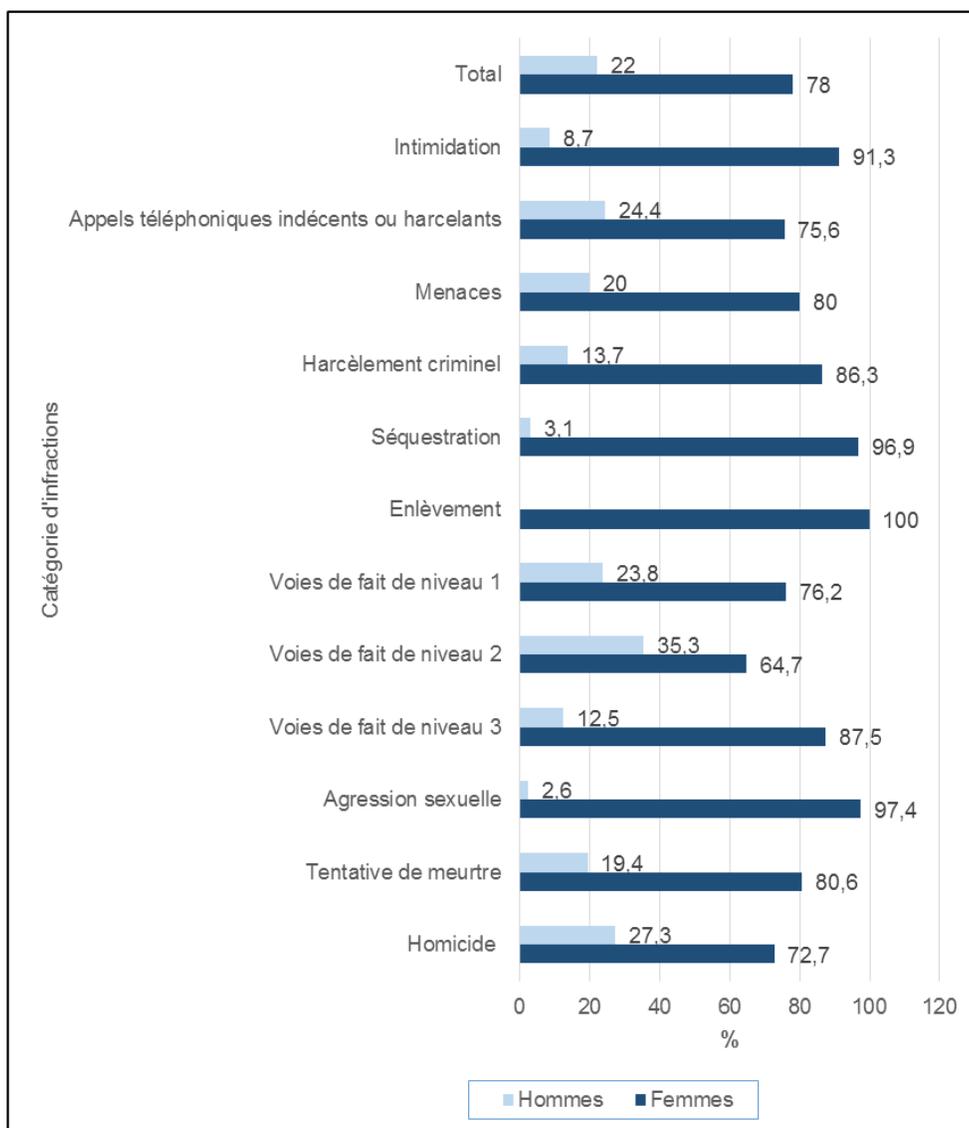
Catégorie d'infractions	Infractions envers les femmes			Infractions envers les hommes		
	2014a	2015p	Variation (%)	2014a	2015p	Variation (%)
Homicide	11	8	-27,3	0	3	-
Tentative de meurtre	24	29	20,8	6	7	16,7
Agression sexuelle	480	573	19,4	15	15	0
Voies de fait de niveau 3	47	42	-10,6	9	6	-33,3
Voies de fait de niveau 2	1 493	1 431	-4,2	788	781	-0,9
Voies de fait de niveau 1	8 205	8 540	4,1	2 465	2 667	8,2
Enlèvement	15	15	0	0	0	-
Séquestration	587	659	12,3	13	21	61,5
Harcèlement criminel	1 846	1 948	5,5	301	308	2,3
Menaces	1 869	1 678	-10,2	401	419	4,5
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	128	124	-3,1	47	40	-14,9
Intimidation	74	84	13,5	16	8	-50
Total	14 779	15 131	2,4	4 061	4 275	5,3

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Comme l'indique le graphique 8, les femmes représentent la totalité ou presque des victimes d'enlèvement (100 %), d'agressions sexuelles (97,4 %) et de séquestration (96,9 %) en 2015. De manière générale, les hommes constituent moins du quart (22 %) des victimes. Toutefois, nous remarquons une différence en ce qui a trait notamment aux voies de fait de niveau 2 où les hommes composent un peu plus du tiers des victimes (35,3 %). Parmi ces hommes victimes, notons que 90,9 % ont été agressés par une partenaire dans une relation hétérosexuelle, alors que 9,1 % l'ont été par un partenaire de même sexe.

Graphique 8 Proportion (%) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2015p



p : Données provisoires

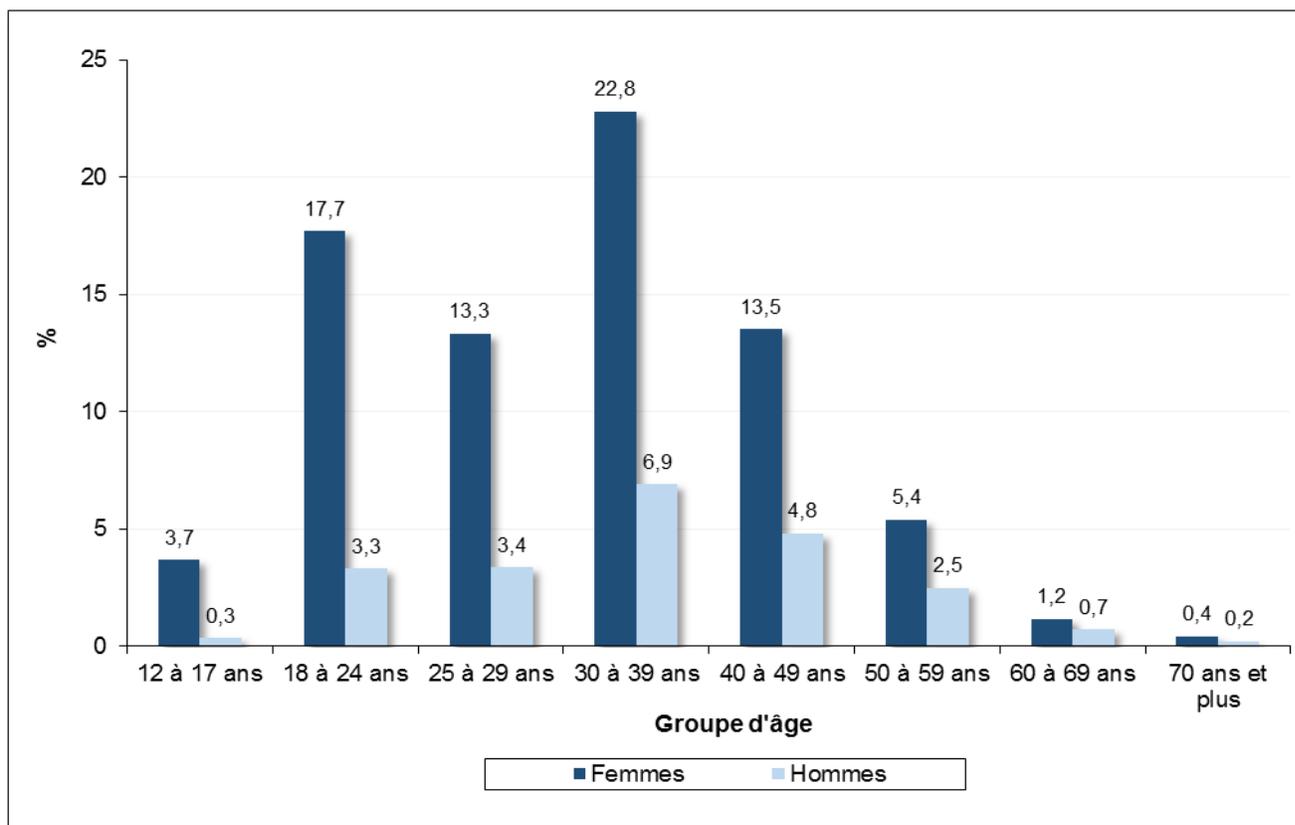
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

4.2 LES JEUNES ADULTES SONT PLUS À RISQUE

En 2015, les groupes d'âge des 25 à 29 ans (609,3) et des 18 à 24 ans (558,1) affichent des taux de victimisation largement supérieurs aux autres groupes d'âge. Viennent ensuite le groupe d'âge des 30 à 39 ans (504,8) et celui des 40 à 49 ans (331,9). Il semble d'ailleurs que les taux de victimisation relatifs aux infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal diminuent après 30 ans, peu importe le sexe.

Dans un autre ordre d'idées, lorsque l'on considère le nombre absolu de victimes, les chiffres diffèrent. En effet, c'est le groupe d'âge des 30 à 39 ans qui compte le plus grand nombre de victimes en contexte conjugal, soit 5 691 victimes (30,4 %).

Graphique 9 Répartition (%) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de la victime, Québec, 2015p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

4.3 PLUS DE 4 VICTIMES SUR 10 SONT BLESSÉES

Par rapport aux blessures physiques, les données nous apprennent qu'un peu plus de 4 victimes sur 10 (42,3 %) ont été blessées physiquement lors de la commission de l'infraction, peu importe le sexe. La présence de blessures et leur gravité sont tributaires du type d'infractions commises. Conséquemment, presque toutes les victimes de crimes graves, tels que les voies de fait de niveau 3 (89,6 %) et les tentatives de meurtre (88,9 %), ont été blessées physiquement. Pour ce qui est des autres infractions, la proportion de victimes blessées diminue à 66,2 % pour les voies de fait de niveau 2, à 64,4 % pour les séquestrations, à 60 % pour les enlèvements, à 56,5 % pour les voies de fait de niveau 1 et, enfin, à 40,8 % pour les agressions sexuelles.

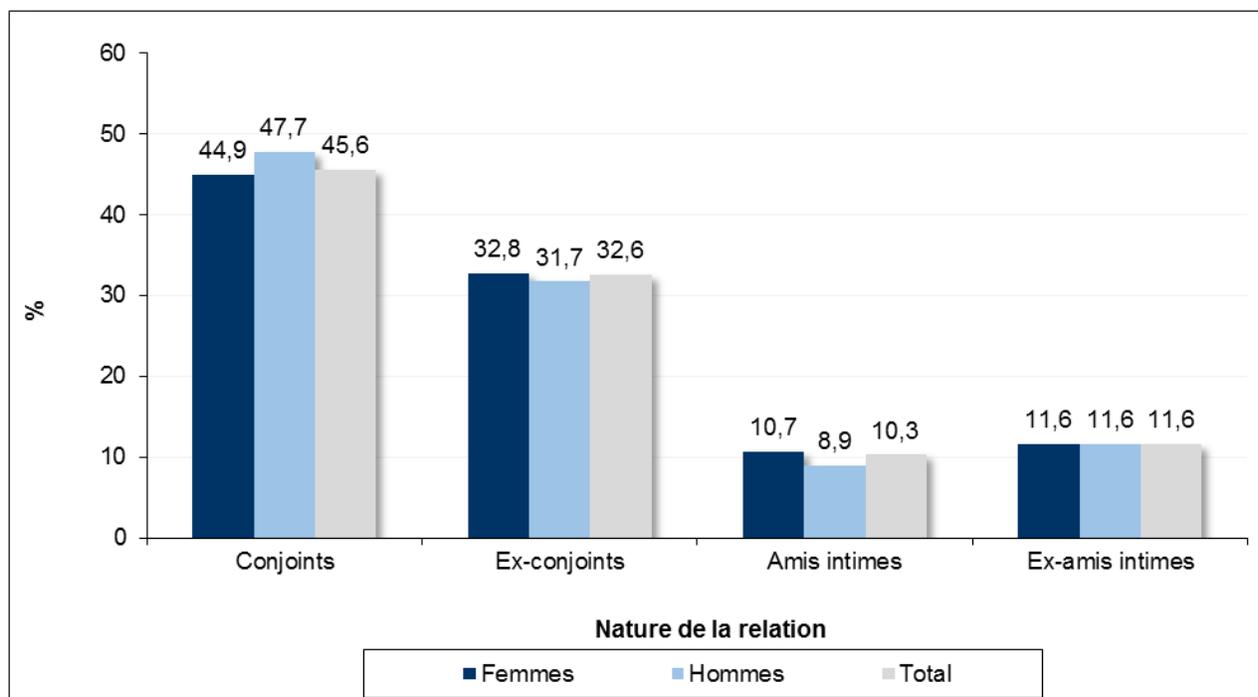
Parmi les victimes blessées, près de 9 victimes sur 10 (89,7 %) ont souffert de blessures nécessitant des soins médicaux mineurs. Plus de 6 victimes sur 10 (65 %) ont été blessées par la seule force physique de l'auteur présumé, mais les femmes l'ont été davantage (67,9 %) que les hommes (55 %). Quant aux hommes victimes, ils sont plus souvent blessés que les femmes avec un couteau ou un autre objet pointu (6,7 % comparativement à 1,5 %), avec un objet contondant (5,5 % comparativement à 2,1 %) et avec une autre arme (5,7 % comparativement à 2,6 %).

4.4 LES VICTIMES SONT PLUS FRÉQUEMMENT DES CONJOINTS ET CONJOINTES

Dans l'ensemble, les victimes sont plus souvent agressées par leur conjoint ou conjointe (45,6 %) que par leur ex-conjoint ou ex-conjointe (32,6 %) en 2015. L'analyse selon le sexe de la victime permet de déterminer que les femmes sont légèrement plus assaillies par leur ex-conjoint ou ex-conjointe (32,8 %, comparativement à 31,7 % pour les hommes) et leur ami ou amie intime (10,7 % pour les femmes, comparativement à 8,9 % pour les hommes), tandis que les hommes l'ont été davantage par leur conjoint ou conjointe (47,7 %, comparativement à 44,9 % pour les femmes).

Pour ce qui est des proportions d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par des amis intimes, elles sont sensiblement les mêmes, avec un infime écart de 0,2 %. Toutefois, une faible différence est observée par rapport aux ex-amis intimes. Les femmes sont légèrement plus agressées par leur ex-ami ou ex-amie intime (11,9 %) que les hommes (10,8 %). Ce constat rejoint celui remarqué entre les femmes victimes et les ex-conjoints ou ex-conjointes (graphique 10).

Graphique 10 Proportion (%) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la nature de la relation de la victime avec l'auteur présumé, Québec, 2015p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Des différences marquées sont notées entre la nature de la relation qu'entretient la victime avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions commises. En effet, les appels téléphoniques indécentes ou harcelants (73,2 %), le harcèlement criminel (66,7 %), l'intimidation (56,5 %) et les menaces (54,1 %) sont plus susceptibles d'être perpétrés par un ex-conjoint ou une ex-conjointe. Quant aux homicides (63,6 %), aux tentatives de meurtre (52,8 %), aux voies de fait de niveaux 1, 2 et 3 (52,1 %, 56,4 % et 56,9 %) de même qu'aux séquestrations (49,4 %), ils risquent plus d'être commis par un conjoint ou une conjointe (tableau 7).

Tableau 7 Profil des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par catégorie d'infractions (%), Québec, 2015p

Caractéristiques	Homicide	Tentative de meurtre	Agression sexuelle	Voies de fait de niveau 3	Voies de fait de niveau 2	Voies de fait de niveau 1	Enlèvement	Séquestration	Harcèlement criminel	Menaces	Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	Intimidation	Total
SEXE													
Femme	72,7	80,6	97,4	87,5	64,7	76,2	100	96,9	86,3	80	75,6	91,3	78
Homme	27,3	19,4	2,6	12,5	35,3	23,8	0,0	3,1	13,7	20	24,4	8,7	22
ÂGE													
12 à 17 ans	0	0	28,9	0	2,2	2,6	6,7	4,4	4,4	5,5	3,7	15,2	4
18 à 24 ans	18,2	13,9	16,8	27,1	19,9	22	53,3	32,5	18,2	17,1	19,5	15,2	21
25 à 29 ans	18,2	5,6	11,9	18,8	16,8	17,3	13,3	20,6	15,8	15	11,6	15,2	16,7
30 à 39 ans	18,2	33,3	20,7	31,3	31,2	30,2	26,7	24,9	31	28,3	27,4	29,3	29,7
40 à 49 ans	0	25	13,4	14,6	17,6	18,1	0	12,5	19,8	21,6	22	17,4	18,3
50 à 59 ans	36,4	19,4	6	4,2	9,7	7,4	0	4,1	8,4	9	11,6	6,5	7,9
60 à 69 ans	9,1	2,8	1,5	4,2	1,9	1,8	0	0,9	1,7	2,6	2,4	0	1,9
70 ans et plus	0	0	0,7	0	0,8	0,6	0	0	0,5	0,8	1,8	1,1	0,6
Inconnu	0	0	0	0	0	0,1	0	0,1	0,2	0,1	0	0	0,1
RELATION AVEC L'AUTEUR PRÉSUMÉ													
Conjoint	63,6	52,8	28,4	52,1	56,4	56,9	40	49,4	4,9	25,1	1,8	13	45,6
Ex-conjoint	9,1	27,8	28,4	16,7	21,8	23,9	40	23,2	66,7	54,1	73,2	56,5	32,6
Ami	18,2	16,7	25,3	14,6	11,3	11,8	0	15,9	2,5	4,4	0,6	6,5	10,3
Ex-ami	9,1	2,8	17,9	16,7	10,5	7,4	20	11,5	25,9	16,4	24,4	23,9	11,6
PRÉSENCE DE BLESSURES													
Oui	100	88,9	40,8	89,6	64,4	51,6	60	56,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	42,3
Non	0	11,1	59,2	10,4	35,6	48,4	40	43,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	57,7
GRAVITÉ DES BLESSURES													
Légère	S.O.	59,4	68,3	37,2	90,3	94,3	100	92,2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	90,5
Grave	S.O.	37,5	0	60,5	6,7	0,2	0	5,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	2
Inconnue	S.O.	3,1	31,7	2,3	3	5,6	0	2,3	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	7,4
Total (nombre absolu)	11	36	588	48	2 212	11 207	15	680	2 256	2 097	164	92	19 406

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

CHAPITRE 5

LES AUTEURS PRÉSUMÉS

5.1 PRÈS DE 8 AUTEURS PRÉSUMÉS SUR 10 SONT DES HOMMES

En 2015, parmi les 16 753 auteurs présumés dont le sexe est connu, notons que 20 % sont des femmes, alors que 80 % sont des hommes. Une légère augmentation de 1,7 % est enregistrée chez les auteurs présumés féminins (+57). À ce propos, on dénote une hausse de 6,4 % du nombre de voies de fait de niveau 1 (+126) chez les auteurs présumés féminins.

Pour ce qui est des auteurs présumés masculins, une diminution de 1,1 % est constatée. Celle-ci fait écho à la diminution de 28,6 % (-2) du nombre d'homicides commis par des hommes en 2015 et de 23,1 % (-3) du nombre d'enlèvements perpétré par des auteurs présumés masculins. En dépit de ces diminutions, le taux des infractions commises par les hommes (375,4) demeure 4 fois plus élevé que celui des femmes (91,7).

Tableau 8 Nombre d'auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2014 et 2015

Catégorie d'infractions	Femmes			Hommes		
	2014a	2015p	Variation (%)	2014a	2015p	Variation (%)
Homicide	1	0	-100	7	5	-28,6
Tentative de meurtre	6	6	0	23	28	21,7
Agression sexuelle	8	7	-12,5	360	365	1,4
Voies de fait de niveau 3	4	4	0	43	40	-7
Voies de fait de niveau 2	655	656	0,2	1 436	1 338	-6,8
Voies de fait de niveau 1	1 954	2 080	6,4	7 498	7 628	1,7
Enlèvement	1	1	0	13	10	-23,1
Séquestration	14	11	-21,4	570	625	9,6
Harcèlement criminel	269	239	-11,2	1 683	1 661	-1,3
Menaces	319	306	-4,1	1 755	1 539	-12,3
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	42	32	-23,8	105	100	-4,8
Intimidation	14	2	-85,7	64	70	9,4
Total	3 287	3 344	1,7	13 557	13 409	-1,1

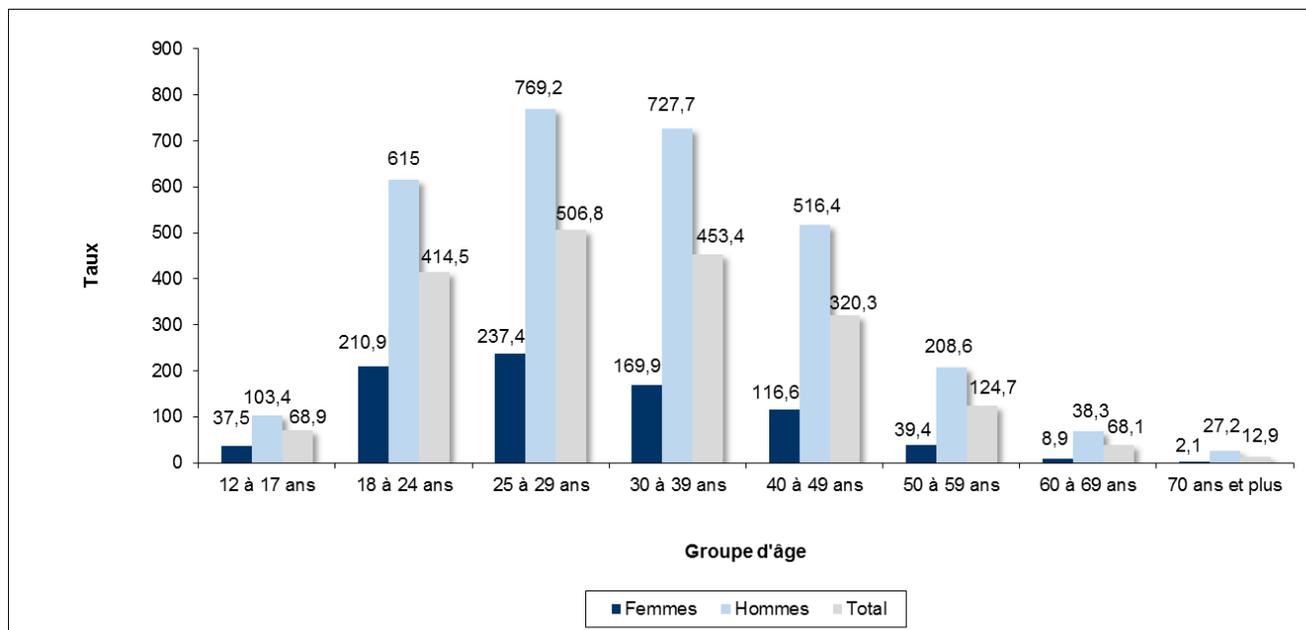
a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

5.2 LES AUTEURS PRÉSUMÉS MASCULINS ÂGÉS DE 25 À 29 ANS PRÉDOMINENT

Les auteurs présumés masculins âgés de 25 à 29 ans (769,2) prédominent lorsqu'il est question de violence dans un contexte conjugal. Tout près de ce groupe d'âge se trouve celui des hommes âgés de 30 à 39 ans (727,7). Les mêmes faits sont observés chez les femmes. En effet, puisque celles-ci sont plus nombreuses, les femmes entre 25 et 29 ans (237,4) de même que celles entre 30 et 39 ans (169,9) font partie des groupes d'âge où se trouvent majoritairement les auteurs présumés de sexe féminin. En dépit de ces taux tout de même élevés entre 30 et 39 ans, une décroissance est observée à partir de cette tranche d'âge.

Graphique 11 Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de l'auteur présumé, Québec, 2015p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

ANNEXE 1 – DÉFINITION DES INFRACTIONS

Tableau A Description des infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal selon le type de violence employée

Article du Code criminel	Infraction	Description
Violence physique		
222	Homicide	Commet un homicide quiconque, directement ou indirectement, par quelque moyen, cause la mort d'un être humain.
239	Tentative de meurtre	Quiconque, par quelque moyen, tente de commettre un meurtre.
266	Voies de fait de niveau 1	Quiconque emploie la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement.
267	Voies de fait de niveau 2	Quiconque porte, utilise, ou menace d'utiliser une arme ou cause des lésions corporelles.
268	Voies de fait de niveau 3	Commet des voies de fait graves quiconque blesse, mutilé ou défigure le plaignant ou met sa vie en danger.
279.1	Enlèvement	Commet une infraction quiconque enlève une personne dans l'intention soit de la séquestrer, soit de la faire illégalement envoyer ou transporter à l'étranger, contre son gré, soit de la détenir en vue de rançon ou de service, contre son gré.
279.2	Séquestration	Quiconque, sans autorisation légitime, séquestre, emprisonne ou saisit de force une autre personne.
Violence sexuelle en contexte conjugal		
271	Agression sexuelle	Peuvent être considérées comme des voies de fait avec l'intention d'avoir des relations sexuelles avec la victime sans son consentement ou d'obtenir une gratification sexuelle sans son consentement.
Violence psychologique ou économique		
264.2	Harcèlement criminel	Quiconque agit à l'égard d'une personne sans se soucier qu'elle se sente harcelée ou sans se soucier qu'elle se sente harcelée si l'acte en question a pour effet de lui faire craindre raisonnablement pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances.
264.1	Menaces	Quiconque profère, transmet ou fait recevoir par une personne, de quelque façon, une menace.
423	Intimidation	Quiconque, injustement et sans autorisation légitime, dans le dessein de forcer une autre personne à s'abstenir de faire une chose qu'elle a légalement le droit de faire, ou à faire une chose qu'elle peut légalement s'abstenir de faire.
372	Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	Quiconque commet une infraction, sans excuse légitime et avec l'intention de harceler quelqu'un, lui tient au cours d'un appel téléphonique des propos indécentes ou fait en sorte qu'il lui soit fait des appels téléphoniques répétés.

Source : Code criminel (2016).

ANNEXE 2 – TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Tableau B Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie, Québec, 2006 à 2015

Catégorie d'infractions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014a	2015p
NOMBRE										
Homicide	20	12	12	17	13	12	14	13	11	11
Tentative de meurtre	40	37	22	29	39	27	30	34	30	36
Agression sexuelle	397	357	390	412	444	431	484	503	495	588
Voies de fait de niveau 3	47	28	52	65	37	44	49	45	56	48
Voies de fait de niveau 2	2 166	2 253	2 185	2 214	2 371	2 288	2 283	2 172	2 281	2 212
Voies de fait de niveau 1	9 595	9 517	9 584	9 829	10 647	10 681	10 979	10 614	10 670	11 207
Enlèvement	30	18	10	18	16	16	21	14	15	15
Séquestration	415	445	416	477	462	607	576	616	600	680
Harcèlement criminel	2 221	2 048	1 900	1 957	2 019	2 261	2 355	2 203	2 147	2 256
Menaces	2 925	2 687	2 601	2 604	2 616	2 625	2 632	2 360	2 270	2 097
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0	2	155	432	347	298	296	194	175	164
Intimidation	0	0	26	77	84	104	93	105	90	92
Total	17 856	17 404	17 353	18 131	19 095	19 394	19 812	18 873	18 840	19 406
TAUX										
Homicide	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Tentative de meurtre	0,6	0,5	0,3	0,4	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5
Agression sexuelle	5,9	5,3	5,7	6	6,4	6,2	6,8	7	6,9	8,1
Voies de fait de niveau 3	0,7	0,4	0,8	0,9	0,5	0,6	0,7	0,6	0,8	0,7
Voies de fait de niveau 2	32,3	33,5	32,1	32,2	34,2	32,7	32,2	30,4	31,8	30,6
Voies de fait de niveau 1	143,3	141,3	140,9	143,2	153,7	152,9	155	148,7	148,5	155,2
Enlèvement	0,4	0,3	0,1	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
Séquestration	6,2	6,6	6,1	6,9	6,7	8,7	8,1	8,6	8,4	9,4
Harcèlement criminel	33,2	30,4	27,9	28,5	29,1	32,4	33,2	30,9	29,9	31,2
Menaces	43,7	39,9	38,3	37,9	37,8	37,6	37,1	33,1	31,6	29,0
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0	0	2,3	6,3	5	4,3	4,2	2,7	2,4	2,3
Intimidation	0	0	0,4	1,1	1,2	1,5	1,3	1,5	1,3	1,3
Total	266,6	258,4	255,2	264,1	275,6	277,6	279,6	264,4	262,2	268,8

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

Tableau C Nombre de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions et le sexe de l'auteur présumé, Québec, 2006 à 2015

Catégorie d'infractions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014a	2015p
HOMMES										
Homicide	13	11	9	15	11	11	13	13	11	8
Tentative de meurtre	31	30	17	24	34	22	23	29	24	29
Agression sexuelle	384	349	385	398	436	424	464	492	480	573
Voies de fait de niveau 3	38	25	43	55	36	37	38	34	47	42
Voies de fait de niveau 2	1 590	1 631	1 556	1 562	1 651	1 557	1 590	1 432	1 493	1 431
Voies de fait de niveau 1	8 114	7 950	7 970	8 143	8 698	8 641	8 702	8 326	8 205	8 540
Enlèvement	27	18	10	16	16	16	20	14	15	15
Séquestration	406	436	400	460	454	594	560	595	587	659
Harcèlement criminel	1 941	1 787	1 638	1 698	1 758	1 964	2 015	1 912	1 846	1 948
Menaces	2 405	2 214	2 119	2 152	2 089	2 162	2 144	1 899	1 869	1 678
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0	1	109	299	258	227	212	129	128	124
Intimidation	0	0	23	65	72	92	87	94	74	84
Total	14 949	14 452	14 279	14 887	15 513	15 747	15 868	14 969	14 779	15 131
FEMMES										
Homicide	7	1	3	2	2	1	1	0	0	3
Tentative de meurtre	9	7	5	5	5	5	7	5	6	7
Agression sexuelle	13	8	5	14	8	7	20	11	15	15
Voies de fait de niveau 3	9	3	9	10	1	7	11	11	9	6
Voies de fait de niveau 2	576	622	629	652	720	731	693	740	788	781
Voies de fait de niveau 1	1 481	1 567	1 614	1 686	1 949	2 040	2 277	2 288	2 465	2 667
Enlèvement	3	0	0	2	0	0	1	0	0	0
Séquestration	9	9	16	17	8	13	16	21	13	21
Harcèlement criminel	280	261	262	259	261	297	340	291	301	308
Menaces	520	473	482	452	527	463	488	461	401	419
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	0	1	46	133	89	71	84	65	47	40
Intimidation	0	0	3	12	12	12	6	11	16	8
Total	2 907	2 952	3 074	3 244	3 582	3 647	3 944	3 904	4 061	4 275

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

Tableau D Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la région administrative, Québec, 2006 à 2015

Région administrative	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014a	2015p
NOMBRE										
Bas-Saint-Laurent	383	371	343	349	402	399	379	403	388	394
Saguenay–Lac-Saint-Jean	500	486	473	543	543	560	575	576	581	612
Capitale-Nationale	1 403	1 383	1 301	1 408	1 422	1 322	1 443	1 488	1 457	1 691
Mauricie	603	576	523	599	684	580	582	591	644	639
Estrie	577	482	421	506	518	580	553	544	466	484
Montréal	5 668	5 501	5 601	5 501	5 468	5 527	5 285	4 952	4 751	4 806
Outaouais	998	979	1 007	1 006	1 016	1 207	1 229	1 085	1 172	1 172
Abitibi-Témiscamingue	378	388	353	398	461	537	553	464	534	524
Côte-Nord	355	382	478	445	464	404	418	392	441	483
Nord-du-Québec*	178	65	48	39	62	51	74	47	45	82
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	205	256	212	194	222	297	311	225	202	201
Chaudière-Appalaches	525	554	572	593	740	591	658	619	592	613
Laval	982	941	778	856	986	1 091	1 132	1 138	1 330	1 225
Lanaudière	931	955	1 011	1 103	1 235	1 314	1 394	1 304	1 202	1 285
Laurentides	1 296	1 263	1 265	1 455	1 592	1 615	1 654	1 550	1 558	1 608
Montérégie	2 561	2 627	2 515	2 702	2 835	2 834	3 001	2 944	2 948	3 030
Centre-du-Québec	473	451	452	434	445	485	571	551	529	557
Ensemble du Québec	17 856	17 404	17 353	18 131	19 095	19 394	19 812	18 873	18 840	19 406
TAUX										
Bas-Saint-Laurent	213,3	207,3	192,2	195,7	225,7	223,9	211,7	225,9	218,2	221,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	206,4	201,3	196,2	225,7	225,3	231,6	233,8	234,5	236,9	250,2
Capitale-Nationale	233,9	229,9	214,1	229,6	229,8	211,5	225,6	230,7	224,3	259,2
Mauricie	258,7	246,3	222,7	255	290,9	246,3	243,7	247,7	270,0	267,7
Estrie	217,7	182	157,6	187,7	190,6	211,9	199,3	194,7	165,7	171,4
Montréal	344,9	332,2	335,3	325	319,4	321,4	309,3	286,6	272,5	274,0
Outaouais	331,4	323,4	328	323,2	322,2	377,4	374,7	328,6	352,8	351,8
Abitibi-Témiscamingue	300,7	308,9	280,1	315	364,3	422,1	431,8	361,8	416,5	409,3
Côte-Nord	425,9	458,3	576,1	538	560,6	485,5	502	471,3	533,3	590,2
Nord-du-Québec*	570,4	206,9	151,4	121,6	192,5	157,1	219	137	130,0	234,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	238,5	300,6	250	229,3	264,1	353,5	366,4	267,3	242,6	242,4
Chaudière-Appalaches	151	158,8	163,5	168,8	210,1	166,7	181	169,9	162,0	167,0
Laval	301,1	286,6	232,9	252	286,1	312	316,8	315,2	364,6	332,5
Lanaudière	246	248,2	258	277,4	306,7	321,7	332,4	308,1	282,0	299,5
Laurentides	288,7	276,9	272,4	309,1	333,5	333,7	330,5	306,2	304,3	311,2
Montérégie	212,2	216,5	204,9	218,2	226,4	223,9	232,7	226,5	225,1	230,0
Centre-du-Québec	238,4	227,2	226,2	215,6	220	237,6	275,1	264,2	252,8	264,9
Ensemble du Québec	266,6	258,4	255,2	264,1	275,6	277,6	279,6	264,4	262,2	268,8

* Les données pour la région du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données provenant de certains corps de police autochtones.

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

RÉFÉRENCES

Direction de la protection de la jeunesse (2015). Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/Directeurs provinciaux 2015. Québec, Association des centres jeunesse du Québec, 30 p.

Drouin, C., Lindsay, Dubé, M., Trépanier, M. et Blanchette, D. (2012). Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal. Montréal et Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 57 p.

Dubé, M. et Drouin, C. (2011). Les contextes de séparation en situation d'homicide conjugal : étude qualitative. Colloque international du CRI-VIFF intitulé « Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation », 30 mai 2011, Montréal.

Gouvernement du Québec (2012). Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale. Prévenir, Dépister, Contrer. Québec, Gouvernement du Québec, [En ligne]. http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SCF_plan_action_violence_conjugale.pdf (Page consultée le 15 septembre 2015).

Perreault, S. (2015). La victimisation criminelle au Canada, 2014, Juristat, vol. 36, n° 1. Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2011). La violence familiale au Canada : un profil statistique, 58 p.

Thomassin, K. (2000). La mesure de la criminalité. Bulletin d'information sur la criminalité et l'organisation policière, vol. 2 no 1, 16 p. [En ligne]. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/bulletin_decembre_2000.pdf (Page consultée le 24 août 2016).

Le contenu de cette publication a été rédigé par le ministère de la Sécurité publique.

Coordination : Linda Veillette

Analyse : Sophie Lalande

Traitement des données : Tho Thanh Ly

Pour nous joindre

Direction de la prévention et de l'organisation policière

Ministère de la Sécurité publique

Tour du Saint-Laurent, 9^e étage

2525, boulevard Laurier

Québec (Québec) G1V 2L2

Courriel : infocom@msp.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 646-6777, poste 60127

Télécopieur : 418 646-3564

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-78350-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2017

Tous les droits réservés pour tous pays.

La reproduction et la traduction, même partielles,
sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

AP-026 (2017-05)